

CANTON

L'An Deux Mille quinze, le 23 septembre à 19H08, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette en séance publique, sous la présidence de Jean-François VIGIER, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION
17 SEPTEMBRE 2015

ETAIENT PRESENTS : Irène BESOMBES, Arnaud POIRIER, Anne BODIN, Michel SERBIER, Emmanuelle GILBERT, Yvon DROCHON, Laurence MONSELLIER, Christian DURIX, Séverine LEDUC, Jean-Marc BODIOT, Sébastien OTTINGER, Richard VARSAVAUX, Hélène CACHIER, Christophe DEBONNE, Véronique DUBAULT, Dominique VOLTZ, Aurélia AZEVEDO, Martial PALLUAU, Catherine LINDECKER, Raphaël ANGÉ à partir de 19h50, Patricia KASPERET, Christian NIERMONT, Francis VALENTI, Alban MOSNIER et Danièle CARRIERE.

DATE D’AFFICHAGE

29 SEP. 2015

ABSENT (S) EXCUSE (S) : Geneviève GILBERT pouvoir à Catherine LINDECKER.
Joël ROBICHON pouvoir à Arnaud POIRIER.
Raphaël ANGÉ pouvoir à Jean-François VIGIER jusqu'à 19h50.
Gilles DELILLE pouvoir à Danièle CARRIERE.

ABSENT (S) : /

SECRETARE DE SEANCE : Yvon DROCHON.

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Nombre de présents 25

Nombre de votants 26 à partir de 19h50 - Arrivée de Raphaël ANGÉ.

28 jusqu'à 19h50

29 jusqu'à 19h50 - Arrivée de Raphaël ANGÉ.



OBJET : 102/2015 - ADHESION DE LA COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE A LA CHARTE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE.

Rapporteur : Hélène CACHIER

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la notice explicative,

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ,

- Décide d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels.
- S'engage à mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de la biodiversité annexé à cette délibération et renseigné sur le site de la charte.
- Autorise Le Maire à signer tous les documents afférents.

Certifié exécutoire
La présente délibération

Le

29 SEP. 2015



Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
et ont signé les membres présents
Pour Extrait Certifié conforme

BURES-SUR-YVETTE, le 28 SEP. 2015

Le Maire,
Jean-François VIGIER

Préserver le vivant et sa capacité à évoluer		Action 3		Action 4		Action 5	
Préserver le vivant et sa capacité à évoluer		Action 3		Action 4		Action 5	
<p>Préserver la biodiversité arborée</p> <p>Identifier et cartographier finement la biodiversité arborée et le patrimoine paysager, de manière à ce que les arbres soient pris en compte dans les projets d'aménagement.</p>	<p>Mettre en place une gestion écologique des arbres : taille douce pour éviter les arbres "barnabés" et les coupes rases, coupe progressive des allées, mise en coupe des arbres de formation et de stabilisation pour la taille, traitement au passage d'un port libre, éviter l'entretien trop fréquent.</p>	<p>Mettre en place une gestion écologique des arbres : taille douce pour éviter les arbres "barnabés" et les coupes rases, coupe progressive des allées, mise en coupe des arbres de formation et de stabilisation pour la taille, traitement au passage d'un port libre, éviter l'entretien trop fréquent.</p>	<p>Mettre en place une gestion écologique des arbres : taille douce pour éviter les arbres "barnabés" et les coupes rases, coupe progressive des allées, mise en coupe des arbres de formation et de stabilisation pour la taille, traitement au passage d'un port libre, éviter l'entretien trop fréquent.</p>	<p>Préserver les plantations d'alignement d'arbres (haies, alignements, etc.)</p>	<p>Préserver les plantations d'alignement d'arbres (haies, alignements, etc.)</p>	<p>Préserver les plantations d'alignement d'arbres (haies, alignements, etc.)</p>	<p>Préserver les plantations d'alignement d'arbres (haies, alignements, etc.)</p>
<p>Préserver et restaurer les zones humides</p> <p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>
<p>Préserver et restaurer les zones humides</p> <p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>
<p>Préserver et restaurer les zones humides</p> <p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>	<p>Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.</p>

Suivre l'impact d'agir pour la biodiversité

<p>Informer et sensibiliser à la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> Partager régulièrement dans les journaux en/ou sur internet, en média en relayant l'information produite par d'autres structures. 	<p>Animation d'un espace consacré sur le réseau sur son site internet.</p>	<p>Création et publication de brochures, guides, explications...</p>	<p>Participation active aux journées de campagne pour la protection de l'environnement (journées européennes de la biodiversité, journées des zones humides, etc. de la nature...)</p>	<p>Organiser d'ici que soit une ou des journées sur la biodiversité</p>
<p>Évaluer la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser de conférences sur la biodiversité Sensibiliser aux pratiques de jardins collectifs et individuels favorables à la biodiversité (voir la biodiversité) Faire des établissements accueillent Intéresser et encourager des lieux de découverte et d'apprentissage de la nature 	<p>Organisation et visites de événements de la nature</p>	<p>Organisation de cours scolaires (botanique, écologie...) Mettre à disposition des composteurs Inciter les habitants ou agriculteurs pour favoriser la réflexion sur leur des déchets ménagers et agricoles</p>	<p>Élaboration de services nature</p>	<p>Mise en place d'un dispositif pédagogique permanent (jardins, murs, verges, potager, ruchon de la nature) Mettre à disposition des réseaux sociaux, ateliers, etc. Favoriser la nature</p>
<p>Associer les habitants à la conception et à la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité dans les espaces verts</p>	<p>Organiser des ateliers nature adaptés avec des relais</p>	<p>Favoriser la participation des jeunes et enfants à la gestion des espaces verts de proximité</p>	<p>Créer et animer un jardin pédagogique dans chaque établissement</p>	<p>Créer et animer une zone pédagogique dans chaque établissement</p>
<p>Associer le personnel à la conception des espaces verts</p>	<p>Associer les habitants à la définition des modes de gestion écologique de tous les nouveaux espaces verts publics</p>	<p>Associer les habitants à la définition des modes de gestion écologique de tous les espaces verts publics existants</p>	<p>Favoriser l'implication de la nature par les habitants dans tous les espaces verts publics (journées participatives)</p>	<p>Faire participer directement les habitants à la gestion des espaces verts publics et collectifs</p>
<p>Associer le personnel à la conception des espaces verts</p>	<p>Associer le personnel à la définition des modes de gestion de tous les nouveaux espaces verts</p>	<p>Associer le personnel à la définition des modes de gestion de tous les espaces verts existants</p>	<p>Favoriser l'implication de la nature par le personnel dans tous les espaces verts (journées participatives)</p>	<p>Mettre à disposition du personnel des espaces pour la mise en place de jardins partagés, potagers...</p>



